

# La Campagne Eurovision à l'AG de l'UD CGT 63

Un militant AFPS 63 et BDSF 63 a été invité à présenter la Campagne Eurovision à l'AG de l'UD CGT 63, réunissant plus de 100 syndicalistes le 18 janvier 2019.

Le contexte de l'Eurovision, de l'apartheid en Israël et de la colonisation de la Palestine, et la [Campagne lancée en France par 75 organisations](#) (dont l'UD CGT 63), ont été rappelés, et un [tract explicatif](#) a été mis à disposition des participants.

Puis, à la pause café, 35 participants (dont une large partie du bureau de l'UD) ont partagé leur photo pour [l'album BoycottEurovision2019 de la page Facebook de l'AFPS 63](#) . Ce qui porte notre album à plus de 200 personnes.



Par ailleurs, une vingtaine de cartes postales à envoyer au président d'AXA France pour le désinvestissement des banques israéliennes et de l'industriel de l'armement Elbit System ont été prises par des militants de l'AG.



---

## La CGT Éduc'action rejoint la campagne BDS



Loin de chercher une solution juste et pacifique avec les Palestiniens, Israël, à travers ses gouvernements successifs, s'engage toujours plus dans la violence de l'occupation, de la colonisation, la violation des droits humains et du droit international.

Face à l'impunité de l'État Israélien, aux violations du droit et à l'inaction des grandes puissances internationales, à commencer par notre gouvernement, la **CGT** Éduc'action a décidé de rejoindre l'appel lancé en 2005 par 179 organisations de la société civile palestinienne pour une campagne de Boycott, de Désinvestissement et de Sanctions (BDS) contre l'État d'Israël tant que celui-ci ne se conformera pas au droit international et aux différentes résolutions de l'ONU.

Parce que nous sommes résolument ancré-es dans le camp de la Paix, parce que notre syndicalisme n'a pas de frontières, nous sommes résolu-es à agir dans le cadre de cette campagne BDS pour arriver à une paix juste et durable qui passe par :

- la fin de l'occupation et de la colonisation des terres Palestiniennes et le démantèlement du Mur,
- la reconnaissance des droits fondamentaux des citoyen-nes arabo-palestinien-nes d'Israël à une égalité absolue,
- le respect des droits des réfugié-es palestinien-nes à

revenir dans leurs maisons comme le stipule la résolution 194 de l'ONU.

Montreuil, le 1er avril 2016

Source: <http://www.unsen.cgt.fr/actualit-mainmenu-352/communiquus-mainmenu-444/1982-la-cgt-educ-action-rejoint-la-campagne-bds>

---

## **« Justice en Palestine »**

### **Motion adoptée au 26e congrès de la CGT-INRA**

Les violations du droit international par les autorités israéliennes, notamment le blocus de Gaza et la poursuite délibérée de la colonisation en Cisjordanie, ne connaissent pas de répit, sans oublier les conditions d'incarcération des prisonniers politiques.

La CGT-INRA considère que le respect des droits du peuple palestinien, tous ses droits, y compris le droit au retour des réfugiés, et la réparation des torts causés à ce peuple, sont des conditions indispensables pour une solution réellement pacifique et durable au Proche Orient.

Elle fait siennes les conclusions des quatre premières sessions du tribunal Russel pour la Palestine dénonçant d'une part les manquements de l'UE, la responsabilité des entreprises intervenant dans les territoires occupés et d'autre part, qualifiant les pratiques de l'Etat israélien à l'encontre de la population palestinienne, aussi bien sur le territoire israélien que dans les territoires palestiniens

occupés, de violation de « l'interdiction internationale de l'apartheid ».

L'amplification des opérations de colonisation est un obstacle à la paix. La CGT- INRA rappelle son attachement à une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens à l'intérieur de frontières sûres et reconnues.

La CGT-INRA conteste l'attribution par l'UEFA à Israël de la phase finale de la coupe d'Europe de football des jeunes de moins de 21 ans.

La CGT-INRA confirme son engagement dans la campagne BDS (Boycott, Désinvestissements, Sanctions) pour imposer notamment des sanctions contre Israël en tant que puissance occupante tant qu'il refuse d'appliquer le droit international, les résolutions des Nations Unies et l'avis de la Cour internationale de Justice concernant le mur d'annexion en Cisjordanie, la colonisation constante de la Cisjordanie dont Jérusalem-Est, et le blocus de Gaza. La France doit agir pour que l'UE suspende l'accord d'association UE / Israël.

La CGT-INRA demande que cessent les poursuites judiciaires qui frappent les militant-e-s du boycott. Concernant la campagne « La Palestine à l'ONU », la CGT-INRA se félicite de l'admission de la Palestine comme Etat Observateur de l'ONU en novembre 2012. Elle approuve le vote français en ce sens et considère que la France doit en tirer toutes les conséquences. Elle considère ce fait comme une étape dans la nécessaire reconnaissance d'un Etat palestinien souverain. La France doit reconnaître explicitement l'État de Palestine sur les frontières du 4 juin 1967 avec Jérusalem-Est comme capitale et voter, au conseil de sécurité, pour l'admission de la Palestine à l'ONU comme État de plein droit.

Lac de Maine – mars 2013